Kanton Bern
Canton de Berne

Partager

Commission intercantonale de Littérature des cantons de Berne et du Jura

Ambitieux projets récompensés par les bourses Fell-Doriot

20 avril 2021 – Communiqué de presse; de la République et Canton du Jura et du canton de Berne

La Commission intercantonale de Littérature du canton de Berne et de la République et canton du Jura (CiLi) a octroyé les bourses Fell-Doriot pour l'année 2021. La bourse d'aide à l'écriture revient au jeune écrivain imérien Antoine Rubin. La bourse pour la recherche est remise au DIJU (Dictionnaire du Jura). Enfin, la CiLi a attribué une bourse spéciale à l'écrivain biennois originaire de Montbéliard Thomas Flahaut.

Dotée de 15 000 francs, la « Bourse Fell-Doriot d'aide à l'écriture » est décernée à Antoine Rubin, originaire de Saint-Imier et aujourd'hui établi à Bienne, pour son ambitieux projet de création littéraire intitulé « Circulation de la matière ». Cette démarche anthropologique le conduira de la province canadienne du Saskatchewan au Jura suisse interrogera le rapport des populations à l'énergie atomique. Talent en devenir de la littérature interjurassienne, le jeune écrivain de 31 ans a séduit le jury par son approche audacieuse et sa créativité remarquable.

Place aux femmes dans le DIJU

La « Bourse Fell-Doriot pour la recherche » revient à l'équipe du Dictionnaire du Jura (DIJU), un projet de la Société jurassienne d'émulation. Un travail de recherche professionnel sera effectué grâce aux 15 000 francs de la bourse afin de générer des notices bibliographiques de femmes jurassiennes. Cette recherche fait suite à une table ronde revendiquant davantage de places pour les femmes dans le DIJU. Le Dictionnaire du Jura est une encyclopédie en ligne gratuite qui couvre le Jura au sens large, autrement dit la République et Canton du Jura, le Jura bernois, la Bienne francophone, le Laufonnais et le Birseck.

Bourse spéciale de la CiLi

Enfin, la CiLi a décidé de remettre une bourse spéciale de 15 000 francs à Thomas Flahaut. La commission a souhaité encourager l'écrivain montbéliardais résidant à Bienne. Elle a retenu le talent considérable du jeune auteur de 30 ans et sa façon unique d'appréhender la région jurassienne. Ses œuvres participent au rayonnement d'un Jura transfrontalier, dont elles révèlent la vitalité par une écriture aussi sensible que dynamique. Les bourses Fell-Doriot sont attribuées tous les deux ans pour permettre à un·e écrivain·e qui habite dans le canton du Jura ou dans le Jura bernois ou qui en est originaire de réaliser un projet d'écriture et pour soutenir un projet de recherche en lien avec le Jura. Elles sont financées par le Fonds pour les Lettres jurassiennes, issu du legs testamentaire de Jeanne Fell-Doriot, épouse de René Fell. La CiLi est mandatée par la République et Canton du Jura pour faire office de jury.